

Journée régionale
aménagement durable et santé

Des idées pour (a)ménager la
santé et le bien-être dans tous
les territoires bretons

Le 21 mai 2019 à Rennes

**Synthèse de l'atelier n°4 :
Vers une stratégie alimentaire
territoriale à Belle-île-en-mer**

Témoignage : Guillaume FEVRIER, CPIE de Belle-île-en-mer

Le CPIE de Belle-île-en-mer est en réseau national avec les centres permanents d'initiatives environnement (sensibilisation et aide au portage politique). Il intervient sur l'éducation à l'environnement et l'animation/développement local, et s'intéresse donc aux sujets agricoles et alimentaires et leur lien avec la santé à l'échelle du bassin de vie.

La santé est souvent traitée de manière indirecte.

Le CPIE de Belle-île-en-mer a candidaté à l'appel à projets national « Projet Alimentaire Territorial (PAT) » porté par le ministère de l'agriculture.

Contexte de Belle-Île : Agriculture : 38 fermes et forte dualité entre le centre de l'île (terre) et la mer. Activité agricole traditionnelle présente sur île, avant la pêche.

Genèse du projet :

- Il y a 20 ans constat de développement des friches non favorables à la biodiversité, alors que sur les prairies entretenues par pâturage la biodiversité est développée.
- Enjeu de maintien des pratiques agricoles qui permet de préserver le paysage et la biodiversité, facteur de bien-être pour la population locale.
- Création d'un lien fort avec les acteurs locaux.
- Besoin d'animation agri-alimentaire de façon coordonnée pour éviter la dispersion d'actions sans lien.

Les projets alimentaires de territoires sont cadrés par la loi et sont à l'initiative des territoires.

Les objectifs du PAT de Belle-île : relocalisation et transition des chaînes alimentaires

- préserver les milieux naturels et cultivés
- améliorer l'autonomie alimentaire de l'île
- développer l'économie agricole et alimentaire et ses emplois

La santé et le bien-être sont en partie implicites dans ce projet qui combine actions aux effets directs et indirects.

Mise en place d'un dispositif de gouvernance nécessaire pour travailler ensemble, concerter. Evolue en fonction de l'évolution du projet en termes de composition et d'organisation. Doit être structurée puis animer. Sujets sensibles tels que le bio car plusieurs agriculteurs en conventionnel. Enjeu de fédération des acteurs.

Méthode :

Les plans sont linéaires → ils rassurent mais ne permettent pas de s'adapter. C'est une méthode itérative qui est mise en place, non linéaire, (diagnostic, enjeux, plans d'actions etc). Cela permet de ne pas tout décider d'un seul coup et de prendre en compte au fur et à mesure les changements de contexte (cf arrivée d'un distributeur bio/local par ex).

Des actions thématiques :

- mission foncière
- projet agro environnemental et climatique
- diag alimentaire
- ...et toute initiative locale, par exemple, en matière d'alimentation durable, de relocalisation de filière, de valorisation de la production...

Des actions transversales :

- échanges entre territoires (réseau agricole des îles Atlantique), partenariats...
- inscription territoriale et articulation des dispositifs d'intervention (Plan climat...)

Le projet a évolué au fur et à mesure.

Sujets en lien avec la santé :

- lutte contre les friches (rats, incendies...). Valoriser l'idée que l'agriculture traditionnelle peut être une solution plutôt que l'intervention de paysagistes.
- évolutions des systèmes laitiers
- projet de Biocoop
- loi EGALIM

Des résultats déjà visibles ... on est dans une dynamique de long terme. La démarche donne envie :

- aux collectivités de prendre de nouvelles compétences (foncier),
- d'engager des projets de recherches/actions.

Il faut ancrer la démarche dans le temps. Ne pas faire porter l'animation sur une seule structure.

Échanges :

Ressenti que les choses sont figées sur le plan agricole. Sur 4 communes : 2 élus nouveaux.

Comment gère-t-on le tourisme qui augmente chaque année ?

Question sur l'agriculture en France : changement impulsé par les jeunes au travers de petites installations. Quel positionnement de la chambre d'agriculture (CA) et la SAFER ?

Éléments de réponse :

La concurrence foncière est réelle entre résidences secondaires et terre agricole. Le bon sens arrive toujours par les techniciens qui aiment la terre et regardent les choses de manière positive (le verre à moitié plein !). Pour avancer il faut avoir l'esprit Robin des bois. Amener à faire réfléchir par le questionnement : Faire venir des biens du continent ou les produire sur place ? Difficulté liée à la loi littorale qui interdit la construction de locaux de vente, Mise en place d'un doctorat dans le cadre de

l'association des îles Atlantique pour faire des propositions (évolution de la réglementation ou dérogation, ou ?)

Voir le livre « les paysages de l'après pétrole »

Si on veut alimenter Rennes en Légume tout au long de l'année il faut une couronne de 3 km autour de la ville en maraîchage.